



Jean-Luc GAGET
Président
essonnesahel@gmail.com
+33 650 40 07 57

Compte-rendu
Conseil administration
25 juin 2018

Membres du CA :

Présent-e-s : Catherine Bonnot, Vincent Fauvell-Champion, Michel Gory, Michel Gruber, Serge Milien, Gérard Ravaud, Françoise Sergent

Excusé-e-s : Claudie Piqué (pouvoir à Catherine Bonnot), Jacques Ryckelynck, Nicole Vallée (pouvoir à Serge Milien), Yannick Potiron (pouvoir à Jean-Luc Gaget)

Absent : Cochet Jean-Jacques

Invité-e-s : Georgette Soudrie

Assistait : Marine Buffet

Ordre du jour

1. Adoption du compte-rendu du CA du 14 mai 2018
2. Activités des membres d'E-S
3. Essonne-Sahel :
 - 3.1. Rencontres, réunions...
 - 3.2. Appui aux projets :
 - 3.2.1. Projet mutualisé de trois AEP villageoises dans le Soroma (Diakon), diagnostics villageois ;
 - 3.2.2. Appui ressortissants commune de Fallou accès à l'eau potable dans 5 villages ;
 - 3.3. E-S ressources :
 - 3.3.1. Avancement de la mise en ligne des dossiers ;
 - 3.4. Communication : ouverture nouveau site internet en intra E-S ;
 - 3.5. Administration association :
 - 3.5.1. Mise en place chèques vacances.
4. Réseau EDDN :
 - 4.1. Activités : réunions, rencontres, gouvernance, élargissement, coprog, missions...
 - 4.2. Programme 16-18 points sur les actions ;
 - 4.2.1. Mission DDN en Essonne fin septembre ;
 - 4.3. Programme 19-21 :
 - 4.3.1. Approche et construction « partagée » des actions du réseau E-S.
 - 4.3.2. E-S porteur d'une action, recherche de financements, réponse à appel à projet.
5. Actualités Mali & France
6. Agenda : dates CA
7. Questions diverses.

1. Adoption du compte-rendu du CA du 14 mai 2018 ;

Décision : adopté à l'unanimité.

2. Activités des membres d'E-S

Trans Aide Draveil

- *CA le 21 juin* : en attente d'une convention avec le GRDR pour faire parvenir la somme dédiée à l'aide d'urgence

- *EM FEST* : une coopération est en cours avec la maison Alphonse Daudet pour mettre en place des contes pour enfants dans un cadre scolaire, et des contes pour adultes, au café culture de Draveil.

Une rencontre a eu lieu avec l'adjointe à la culture associative pour faire la demande de réservation de la salle et présenter le festival (budget de l'ordre de 1 000 €).

- *Projet Madina-Secoureba-Secoureni* : en attente de l'avant-projet définitif du micro-barrage. Une étude complémentaire liée à la réalisation d'une digue en gabions est en cours. Le projet a été présenté dans chacun des trois villages. A Sécouréni, où il n'y a pas une goutte d'eau, les villageois attendent beaucoup de la digue et sont prêts à s'investir pour le transport des pierres. Des résistances sont venues du village de Sécourèba, car les habitants craignaient que la digue remplace le micro-barrage dans son ensemble. A Madina, BICED a fait des relevés pour obtenir des éléments de faisabilité sur la réalisation d'une digue filtrante.

Les propositions techniques et financières sont attendues d'ici la fin de la semaine et une rencontre avec les ressortissants est prévue samedi prochain à Draveil.

Ajukoby

- *PM de Lambangoumbo* : la seconde phase commence mercredi. Le choix des entreprises est fait : Aircom et EMC. Budget 1^{ère} tranche = 19 500 € ; budget 2^e tranche = 28 000 €. Accord verbal de 12 000€ du CRIF (mais il reste le problème du stagiaire) et du SIOM de 6 000€. Coût de l'ensemble des travaux estimé à 50 000€.

- *EM FEST* : un spectacle relatant les contes de Amadou Hampâté Ba avait été arrêté mais la compagnie a fait faillite. L'Ajukoby se réoriente vers un diner-spectacle (discussions en cours avec une société d'Orsay, présente lors du comité de pilotage du EM FEST). Budget : 2 500 à 3 000€.

Les Amis du Jumelage Marolles-en-Hurepoix

- *Programme 2016-2018* :

Les travaux pour les actions 1et 2 (Eau potable) : Les travaux débutés au mois de décembre 2017 pour les réhabilitations des AEP des villages de Guingui (lot 1) et de Foutougou (lot 2) se sont achevés fin mars/début avril. Toutes les factures ont été réglées ce qui a permis la réalisation des PV de réceptions provisoires. Il restera à payer après le 21/09/2018 les montants de garantie (2 x 613 000 francs CFA) lors des réceptions définitives des installations par le Maire de Lakamané et par les membres des AUEP.

Action 3 (Réduction de la fracture numérique) : depuis la mi-avril 2018, l'annexe de la mairie de Lakamané dispose de matériel informatique (3 ordinateurs, 2 imprimantes, 2 clés de connexion à Internet) et de mobilier (tables, chaises, fauteuils pour trente personnes). Toutes les factures ont été réglées pour un montant total de 10 000 euros incluant une formation à l'informatique des élus et du personnel de la mairie.

Un article intitulé « L'annexe de la mairie de Lakamané est connectée à Internet » est en ligne sur le site d'Essonne-Sahel.

- *Programme 2019-2021* :

Le 3 juin, une rencontre a eu lieu avec les migrants : ils se lancent dans la rénovation des écoles fondamentales de Gory, Guingui et Foutougou et ne seront pas en capacité de participer financièrement au prochain programme.

La commission Lakamané est encore dans une phase d'étude en liaison avec le Maire de Lakamané, mais se réoriente vers la réalisation d'une seule action, sans l'appui des migrants.

Thème Eau et Sécurité Alimentaire : Un surcreusement de la mare de Lakamané, la réalisation d'un forage équipé d'une pompe électrique et de panneaux solaires qui permettrait la création d'un périmètre maraîcher de 6 hectares pour les associations de femmes de Lakamané. Le coût avant étude est estimé à environ 44 000 euros.

Les fonds proviendraient de :

Fonds provenant de France :

- Ville de Marolles-en-Hurepoix, CD 91 et MEAE : 34 000 euros soit 3 x 11 333 euros par bailleur ;
- Amis du Jumelage : entre 5 000 et 6 000 euros (comprenant l'étude de faisabilité du projet).

Fonds provenant de Lakamané :

- Débours des villageois : 5 000 euros

Le 4 juin dernier il a été demandé au Maire de Lakamané d'engager par un contrat le cabinet CAFO afin de faire une étude de faisabilité (rapport précis de localisation, croquis, dessins, photos, lieu d'implantation du château d'eau, du forage, des panneaux solaires etc.). Le coût de cette étude sera au maximum de 350 000 FCFA.

La chronologie souhaitable des échéances :

- Avant le 31/07/2018 : réception de l'étude CAFO ;
 - Avant le 31/08/2018 : rédaction de la fiche action ;
 - Avant le 15/09/2018 : transmission de la fiche action à la mairie de Marolles-en-Hurepoix et à tous les partenaires (consolidation du budget) ;
 - Pour le 15/10/2018 : transmission de la fiche action au CD 91 et à E-S ;
 - Janvier 2019 : COPROG de EDDN pour valider les programmes 2019-2021.
- *EM FEST à Marolles-en-Hurepoix* :

En ce qui concerne la 2^{ème} édition de l'EM FEST, la commission Lakamané des Amis du Jumelage s'est associée avec Histoire et Patrimoine qui présentera à Marolles le 9/11/2018 une exposition sur les années 1917 et 1918 de la Grande Guerre. Un éclairage sera donné aux unités de Tirailleurs Sénégalais.

CdJ Chilly-Mazarin

- *Dar Salam* : l'étude géophysique proposant 2 sites pour réaliser un forage a été faite par l'entreprise BSH de Bamako. Le contrat pour le nouveau forage a été signé le 8 juin avec l'entreprise CHIC AFRIQUE. Le forage réalisé le 18 juin, sur le premier site, a un débit de 6m³/heure. Il faut maintenant équiper ce forage d'un château d'eau, d'un pompage à énergie solaire et du réseau de distribution avec bornes fontaines.

Les ressortissants ont envoyé la moitié de leur deuxième versement de participation prévue. Ils se sont engagés à verser plus si nécessaire.

- Le maire de DIEMA a été invité en même temps que la délégation du CD91, fin septembre.

- *EM FEST* : Chilly-Mazarin devrait participer au festival, en organisant une soirée-ciné avec un moment festif (un accord est en cours). Les élus sont informés.



- Du 15 au 18 juin, accueil de la délégation espagnole, pour les 30 ans du jumelage avec Carlet (expositions, soirées) : l'exposition a été l'occasion de rappeler les trois années de jumelage triangulaire pendant lesquelles la mairie de Carlet a participé de façon importante aux projets de développement de Diéma.

3. Essonne-Sahel :

3.1. Rencontres, réunions...

- 27 mai : déplacement à Ivry, rencontre l'AMCFF (Fallou) pour expliquer les différentes étapes de réalisation d'une AEP.

3.2. Appui aux projets :

3.2.1. Projet mutualisé de trois AEP villageoises dans le Soroma (Diakon) ;

- Les diagnostics villageois sont en cours de réalisation par AGED2AEP. Nous attendons les premiers retours.

3.2.2. Appui ressortissants commune de Fallou accès à l'eau potable dans 5 villages ;

- Appui technique de Jean-Pierre d'Haenens (étude des fiches SIGMA 2 de la DNH) quant à la situation de la ressource en eau dans les 5 villages ciblés par les ressortissants : une note doit être rédigée pour expliquer la situation aux ressortissants car 3 des 5 villages présentent une situation peu favorable.

3.2.3. Projet de renforcement du jardin des femmes de Kembélé :

- En attente de la réponse du conseil départemental du Val-de-Marne à la demande de subvention déposée début mai.

3.3. E-S ressources :

3.3.1. Avancement de la mise en ligne des dossiers ;

- Aménagement des bas-fonds : dossier terminé,

- Accès à l'eau potable : le chapitre « Gestion des AEP » n'a pas de ressources suffisantes pour permettre d'écrire un texte. Un appel à contributions a été lancé.

3.4. Communication : ouverture nouveau site internet en intra E-S ;

- Un grand merci à Jean et Georgette Soudrie pour le travail accompli. Les premiers retours sont positifs ; les corrections sur des points de détails viendront à l'usage (ex : le lien du CD91 devrait renvoyer directement sur la page de l'action internationale du Département)

- Chaque association ne doit pas hésiter à envoyer les informations et articles qu'elle souhaite faire apparaître sur la page dédiée à ses activités.

3.5. Administration association :

3.5.1. Mise en place chèques vacances (- 50 salariés, sans représentation)

Il s'agit d'une proposition du chef d'entreprise (accord CA : non précisé) s'appliquant à tous les salariés (CDD ou CDI) ; mais il ne peut s'agir d'une substitution de rémunération.

Le coût du chèque vacances (CV) est partagé entre employeur et salarié : la part de l'employeur est limitée à 80% du CV (si salaire moyen inférieur au plafond SS soit 3 311€/mois) et limitée pour l'année à 50% du SMIC soit 789,24€.

Les exonérations :

- Pour l'employeur : pas de charges sociales (sauf CSG et CRDF) dans la limite de 440€ par an (30% SMIC) ; pas de taxes sur les salaires. Il n'est pas précisé comment s'effectue la retenue CSG/CRDS.

- Pour l'employé : pas d'imposition dans la limite annuelle d'un SMIC mensuel, soit 1498,47€.

Modalités de mise en place et d'attribution :

- Ouverture d'un compte au nom de l'employeur : 75€

- Commission de 1% du montant des CV

- Frais de livraison des CV : 19,8€ dans notre cas (livraison soit sur site soit directement au bénéficiaire dans les 17 jours du règlement).

Modalités d'utilisation :

- Utilisable jusqu'au 31/12 de la 2^e année suivant l'émission en France et en Europe ; ils sont échangeables si non utilisés à l'échéance ;

- Décision : Le Conseil d'administration à l'unanimité des présents et représentés, approuve l'adhésion au dispositif des Chèques Vacances et décide de la mise en place sans délai.

4. Réseau EDDN :

4.1. Activités : réunions, rencontres, gouvernance, élargissement, coprog, missions...

- Groupes de travail EM Fest : "sensibilisation auprès du public scolaire et grand public", "création artistique et rencontre interculturelle". 1^{er} groupe : 3 / 4 participants, 2^e groupe annulé ;

- Comité de pilotage EM Fest : le 2 juillet à 17h.

4.2. Programme 16-18 points sur les actions ;

- Projections financières de fin de programme envoyées à la DAECT (en attente de son retour) : taux de réalisation final de 71,92%.



4.2.1. Mission DDN en Essonne fin septembre ;

- Un ST est prévu le 2 juillet pour valider les dates et le programme de la mission. Une rencontre avec les migrants sera probablement organisée à l'occasion de la venue de la délégation malienne.

4.3. Programme 19-21 :

4.3.1. Approche et construction « partagée » des actions du réseau E-S.

Rappel des grandes thématiques présentées lors de la commission programme EDDN :

1. *Sécurité alimentaire (agriculture, gestion durable de la ressource en eau, santé maternelle, infantile et nutritionnelle, etc.) ;*
2. *Culture et Education à la citoyenneté internationale, en France et au Mali ;*
3. *Inclusion sociale et professionnelle.*

4.3.2. E-S porteur d'une action, recherche de financements, réponse à appel à projet.

E-S va proposer 3 fiches actions pour le programme 19-21 :

1. Appui et copilotage programme EDDN : pour justifier les frais de fonctionnement d'E-S

2. Appui à la formation des maraîchères / renforcement des capacités : par le biais de formations variées organisées au CFP et de déplacements du formateur directement au sein des périmètres maraichers des stagiaires. A noter : E-S dispose pour cette action d'environ 10 000€ de dons de l'association Amitiés internationales.

3. Enquête-évaluation d'impact des bas-fonds : les TDRs et budgets prévisionnels seront envoyés aux membres du réseau. Ces derniers sont invités à demander aux maires concernés par ces bas-fonds de leurs territoires de coopération (Sandaré, Lakamané & Diéma) de faire remonter des premiers éléments sur l'état et l'exploitation de ces infrastructures.

Remarques :

- Les bas-fonds n'étant pas situés sur les territoires de coopération du réseau EDDN ne pourront faire l'objet de cofinancements de la part du CD91/MEAE.

- Cette enquête ne peut être réalisée qu'avec l'assentiment et l'engagement des partenaires concernés.

Décision 1 : *Le Conseil d'administration à l'unanimité des présents et représentés approuve qu'Essonne-Sahel porte des projets et actions dans le cadre du programme EDDN 19-21, sous réserve de leur faisabilité sociale, économique et technique et de l'appui financier du MEAE ou/et du CD91 ou/et des bénéficiaires ou/et de leurs partenaires. Les projets et actions concernées sont :*

- 1- *Copilotage avec CD 91 du programme EDDN 19-21 et appui-conseil,*
- 2- *Formation des maraîchères,*
- 3- *Evaluation/enquête aménagements de bas-fonds.*

Dans les règlements de certains appels à projet (AAP), pour déposer un dossier, il est exigé une autorisation émanant du niveau délibérant ou délégué. Il est donc demandé au CA de donner une autorisation permanente au Président dans les conditions décrites dans la décision.

Décision 2 : *Les membres du CA autorisent le président à répondre à tout AAP et à solliciter toute subvention répondant aux objectifs de l'association E-S. Le CA suivant une demande de subvention sera informé de la démarche pour validation.*

RAPPEL : *E-S a pour but de renforcer les actions de collectivités et d'associations en faveur des pays du Sahel, notamment par :*

- *l'organisation d'échanges culturels ;*
- *l'organisation d'activités d'intérêt commun ;*
- *l'échange d'informations et d'expériences sur les différentes réalisations en cours ;*
- *la mise en commun de moyens ;*
- *l'information du public, des médias, des collectivités, des entreprises notamment de l'Essonne ;*
- *la délégation de maîtrise d'ouvrage ou la mise en œuvre de programmes.*

- Le président propose aux membres d'E-S de partager leurs projets prévus au programme 19-21. Ces échanges doivent être l'occasion de discuter et réagir sur les projets des uns et des autres, de tenter une cohérence interne aux actions d'E-S et de progresser tous ensemble dans la construction des projets.

Cette construction partagée des actions du réseau E-S pourra être formalisée par l'organisation d'une réunion en septembre.

5. Actualités Mali & France

Mali :

- Les élections présidentielles devraient avoir lieu le 29 juillet : une quinzaine de candidats s'affronteront. IBK a pris de nouvelles dispositions et annoncé la nomination de gouverneurs dans 4 régions : Bougouni, Dioïla, Nioro, Koutiala.

- Cercle de Douentza - Mail de Faye du 09/06/18 : "Ce matin le village de Boni a été attaqué par les djihadistes lourdement armés, pour le moment le bilan provisoire est de 12 morts (10 djihadistes et 2 militaires). Nos sources n'ont pas noté de victime civile mais l'attaque n'est pas totalement terminée. Par ailleurs d'autres faits se sont déroulés dans le Cercle (Mondoro) :



On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

- 05 juin : une moto tricycle a sauté sur une mine artisanale, bilan trois morts : le conducteur et deux bagagistes
 - enlèvement de deux individus le jeudi, 07 juin, il s'agissait d'un enseignant (directeur de l'école de Panay) et de son frère. Ils ont été abattus et leur corps n'ont pas pu être récupérés par peur de représailles.
 - Dans la nuit du jeudi 07 juin, deux personnes ont été enlevées à Drimbé (quartier de la ville de Douentza) ce quartier est à moins de 5 km de la ville de Douentza. Les personnes enlevées sont le président du Comité de gestion scolaire et un jeune du village.
- Ces enlèvements et assassinats sont revendiqués des djihadistes appartenant à DAESH".

6. Agenda : dates des prochains CA

- Lundi 24 septembre
- Lundi 26 novembre

7. Questions diverses.

- Information de Michele Leclerc Olive : un ouvrage est en chantier, "30 ans de coopération. Histoire et expériences ». La coopération décentralisée y occupera une place importante. Si un membre d'E-S souhaite retracer l'histoire du réseau, il est invité à prendre contact avec Michèle (mleclercolive@gmail.com). Pour la publication, la forme est encore très ouverte : il pourrait s'agir d'une rencontre enregistrée qui servirait de base à un article. Une étudiante a engagé une recherche sur l'histoire de CORENS ; elle pourrait être associée à l'entreprise.

